

PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES



En 2009, le comité directeur de l'Engagement jeunesse Chaudière-Appalaches se joint aux régions du Québec qui participent à la mise en œuvre du projet pilote Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA).

La stratégie de mise en œuvre du projet consistait à inviter les principaux réseaux et organismes interpellés par les enjeux liés au passage à la vie adulte et au développement de l'autonomie des jeunes à participer de façon volontaire à la création d'un comité de travail PCA pour une région ou un territoire donné.

En Chaudière-Appalaches, le territoire du Grand Littoral a été ciblé en raison du nombre de partenaires présents dans le milieu et des relations existantes avec plusieurs éventuels acteurs clés. Toutefois, afin que tous les territoires soient parties prenantes du projet pilote, les tables locales de concertation intersectorielle de Montmagny-L'Islet, de Beauce, des Etchemins et de la région de Thetford ont été invitées à participer au comité de travail PCA.

LE COMITÉ DE TRAVAIL PCA

Le comité de travail PCA compte sur la participation de 15 membres venant des milieux institutionnels et communautaires de différents secteurs d'intervention : la santé, l'éducation, l'emploi, l'immigration et l'hébergement. Les membres s'assurent de faire état de l'avancée des travaux du comité auprès de leur structure respective en plus d'alimenter le comité de travail de la rétroaction de ces structures.

LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Amorcées à l'automne 2010, les étapes de mise en œuvre du projet pilote PCA en Chaudière-Appalaches sont :

- 1 Rencontre régionale d'information réunissant des représentants d'organismes de divers champs d'intervention et de différents milieux.**
- 2 Rencontres du comité de travail visant à :**
 - Développer une vision partagée sur le passage à la vie adulte;
 - Mettre en commun des pratiques d'accueil, de référence et d'accompagnement;
 - Réfléchir sur l'amélioration des pratiques de collaboration avec les partenaires intersectoriels.
- 3 Participation à la démarche de co-construction de l'outil *Portrait de l'autonomie des jeunes* :**
 - Validation des questions de l'outil *Portrait de l'autonomie des jeunes*;
 - Session d'information pour les intervenants participant à la passation des questionnaires;
 - Passation des questionnaires par les intervenants auprès des jeunes. Un objectif total de 51 questionnaires remplis est visé pour le processus d'implantation en Chaudière-Appalaches.
 - Tenue d'une rencontre bilan respectivement auprès des jeunes et des intervenants ayant participé à la passation des questionnaires.
- 4 Planification des activités de diffusion et de promotion de la démarche PCA et de l'outil *Portrait de l'autonomie des jeunes* en Chaudière-Appalaches.**

Tout au long de la mise en œuvre du projet pilote en Chaudière-Appalaches, les membres du comité de travail ont démontré beaucoup d'enthousiasme et d'engagement face à la démarche PCA.

La planification des activités de diffusion et de promotion est en cours. Une deuxième rencontre régionale réunissant les réseaux partenaires au projet ainsi que des représentants d'organismes jeunesse est prévue pour le 24 février 2012. Cette rencontre permettra d'élaborer une stratégie régionale de déploiement de la démarche PCA.

LES JEUNES AU CŒUR DE NOS ACTIONS

PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE

- Un moyen d'action proposé par l'Association des centres jeunesse du Québec dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du Gouvernement du Québec.
- Une approche pour améliorer le suivi et la continuité des services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans.
- Une expérimentation qui sollicite l'engagement de tous les acteurs concernés par l'autonomie des jeunes.
- Une initiative qui propose d'agir en amont de la transition à la vie adulte, soit à l'aube du 16^e anniversaire du jeune.



MISSION

Offrir aux jeunes de 16 à 24 ans, de façon concertée, des conditions facilitant leur passage à la vie adulte.

OBJECTIFS

- Développer une vision partagée du passage à la vie adulte et du développement de l'autonomie.
- Mettre à la disposition des acteurs jeunesse un mécanisme et/ou un outil commun de revue de la situation de chaque jeune, l'outil *Portrait de l'autonomie des jeunes* élaboré avec le soutien de l'École nationale d'administration publique.
- Planifier l'accompagnement avec chaque jeune, à partir d'un portrait de sa situation, en identifiant les partenaires impliqués. Avec l'accord du jeune, des partenaires partageront leur planification de l'accompagnement. Ils veilleront à arrimer les services pour répondre aux besoins et pour s'assurer de la mise en mouvement du jeune.

MISE EN ŒUVRE

- Projet pilote d'une durée de 3 ans.
- Déploiement dans neuf régions administratives du Québec.
- Stratégie de mise en œuvre qui tient compte de la dynamique partenariale des régions, avec la participation de l'Engagement jeunesse.
- Mise en place dans les régions pilotes de comités de travail composés d'acteurs représentant les divers secteurs d'intervention (éducation, santé et services sociaux, emploi, immigration, affaires municipales et autres).

MANDATS DU COMITÉ DE TRAVAIL

- Valider la stratégie de mise en œuvre.
- Identifier les paramètres de l'accueil, de la référence et de l'accompagnement à encourager.
- Examiner les mécanismes et/ou outils utilisés.
- Promouvoir la démarche.
- Collaborer à la co-construction de l'outil *Portrait de l'autonomie des jeunes* et participer au processus d'implantation.

UNE APPROCHE QUI PLACE LE JEUNE AU COEUR DE SA PRÉPARATION À L'AUTONOMIE.

